



Grand Site de France
Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses



Offre d'emploi

Chargé.e de mission paysage

Mise à jour : 01/08/2024

Contexte

La démarche Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses est pilotée par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, cheffe de file, en partenariat avec les communautés de communes Aubrac Lot Causses Tarn et Millau Grands Causses, dans le cadre d'une convention-cadre de gestion du label Grand Site de France, attribué par décision ministérielle en mai 2024, suite à une phase d'Opération Grand Site lancée en 2004.

Étendue sur un périmètre de 821 km² sur 14 communes (11 dans le département de la Lozère et 3 dans celui de l'Aveyron), la démarche s'appuie sur un cœur emblématique constitué par le site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte (201 km²). Elle vise la préservation des paysages et des éléments constitutifs du patrimoine, la gestion des flux touristiques et la qualité de l'offre de découverte, ainsi que le développement local et le bien-vivre des habitants dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de l'obtention du label, un programme d'actions a été établi pour la période 2024-2031, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et partenaires techniques : services déconcentrés de l'État, Parc national des Cévennes, Entente interdépartementale Causses et Cévennes, Syndicat mixte du bassin versant Tarn amont, conseils départementaux, Offices de tourisme, CAUE, ONF, PETR Sud Lozère, communes, socio-professionnels, ...

Aujourd'hui, le Grand Site de France souhaite **poursuivre le travail de mise en œuvre de sa charte signalétique sur son territoire.**

Lancée en 2008, cette opération a permis de supprimer des panneaux illicites (plus de 150 pré-enseignes) et de mettre en place une signalétique commune, déclinée selon 3 types de mobiliers (enseignes, signalétique d'information locale (SIL) hors agglomération et en agglomération, panneaux relais information service (RIS) de villages), en respect de la réglementation en site classé et / ou inscrit.

Au gré de l'évolution des activités économiques, quelques nouveaux panneaux, empruntant ou non la charte signalétique du Grand Site, sont apparus sur le territoire. Par ailleurs, lors des grandes phases d'implantation, certains secteurs n'ont pas été traités. De plus, certains villages expriment le besoin de repenser ou compléter leur signalétique pour favoriser l'accueil, l'information et l'invitation au cheminement du visiteur (SIL).

En cette année d'obtention du label Grand Site de France, le territoire souhaite offrir des conditions d'accueil et d'information satisfaisantes des visiteurs et habitants, par le biais d'une signalétique d'entrée sur le Grand Site labellisé, ainsi que la mise à jour des RIS. Cette démarche vise à conforter le partage autour de l'obtention du label, transmettre sa valeur patrimoniale, faire appréhender le périmètre concerné et véhiculer le nom exact du Grand Site labellisé. Il s'agit d'autre part d'étudier l'opportunité de clarifier certains incontournables, comme l'exposition aux risques naturels (inondations, chutes de blocs, incendies) et les réglementations, auxquels une grande partie du territoire est soumise et qui connaissent une nette évolution en raison du changement climatique global.

Missions confiées

Sous la responsabilité du Directeur général des services, et en lien étroit avec la cheffe de projet Grand Site de France, la / la chargé.e de mission paysage aura pour missions :

Poursuite de la charte signalétique

- Dresser un état de lieux des signalétiques en place et des besoins,
- Conduire un travail d'analyse stratégique, avec les partenaires, collectivités, socio-professionnels et gestionnaires de voirie,
- Définir et proposer des scénarii à l'échelle globale et localisée, répondant à la stratégie partagée, aux besoins opérationnels et aux contraintes réglementaires et budgétaires.

La mission devra aboutir à la détermination de choix opérationnels clairs et consensuels, que ce soit d'un point de vue graphique ou financier (répartition de la prise en charge des coûts), ainsi qu'à l'élaboration de cahiers des charges, à destination de prestataires, pour la fabrication et la pose des différents éléments.

Volet paysage et patrimoine Grand Site de France

Cette opération signalétique s'inscrit dans un volet plus large d'opérations sur les aspects paysagers et patrimoniaux, s'articulant avec les enjeux touristiques et de développement local, et comprenant :

- La définition et la diffusion d'une approche paysagère sur le Grand Site de France,
- La sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine bâti et paysager,
- La requalification de lieux d'accueil touristique en lien avec un schéma d'interprétation,
- La mise en place d'un observatoire photographique du paysage.

Au-delà du volet signalétique, et plus particulièrement dans le cadre de la reconduction du contrat, la/le chargé.e de mission sera amené.e à contribuer activement à ces différents enjeux et projets au sein de la démarche Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses, en collaboration avec les acteurs et partenaires du territoire, et le Réseau des Grands Sites de France.

Profil requis

Formation : BAC+5 diplôme de paysagiste-concepteur ou d'ingénieur-paysagiste

Connaissances indispensables et appréciées

- Connaissances des structures et dynamiques paysagères, de démarches et d'expériences de préservation et de valorisation des paysages patrimoniaux
- Connaissances de la politique et de la réglementation des sites et des aires naturelles protégées
- Connaissance de la réglementation en matière de publicité extérieure et des procédures d'aménagement du territoire
- Bonne compréhension du fonctionnement des collectivités territoriales

Compétences techniques / Savoir-faire

- Gestion de projet, animation de réunions
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (QGis)
- Expériences de conception graphique, maîtrise des outils associés
- Très bonnes capacités rédactionnelle et de synthèse
- Qualité d'expression en public et de communication
- Procédures administratives, montage de dossiers

Savoir-être

- Organisation, rigueur, autonomie et adaptabilité
- Esprit d'équipe et d'initiative
- Écoute, aptitude au dialogue et à la médiation

Conditions d'emploi

- Contrat de projet (CDD de 3 mois à temps plein), renouvelable 12 mois, sous réserve de la mobilisation des financements
- Date de prise de poste : 1^{er} octobre 2024
- Rémunération indiciaire + COS LR + participation employeur Prévoyance + Mutuelle
- Candidature : CV + lettre de motivation
- Résidence administrative : Florac-Trois-Rivières (48), au siège de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- Déplacements fréquents sur le Grand Site de France et occasionnels hors site
- Permis B et véhicule personnel indispensables

Candidature

Date limite de candidature : 1^{er} septembre 2024 à minuit

Les candidatures (lettre de motivation ; curriculum vitae ; portfolio ou sélection de références appréciés) sont à **envoyer obligatoirement par courriel** à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes : fabrice.deltour@ccgcc48.fr (service Finances-RH).

Les auditions seront organisées le 13 septembre 2024.

Pour tous renseignements complémentaires :

Contactez David Benyakhou, Directeur général des services
ou Aude Guitton, cheffe de projet Grand Site de France

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
22, rue Justin Gruat – 48400 Florac-Trois-Rivières

Téléphone : 04 66 44 03 92

www.grandsitedefrance-gorgesdutarn.fr
